

soignaient spécialement les malades atteints de la terrible maladie connue sous le nom de *feu Saint-Antoine* (1).

Plus tard, il acquit le château et la terre de Rivoire, dont il est qualifié seigneur en 1537. Sébastien de Monteux fut fort estimé de ses contemporains. Symphorien Champier, son ami, le traite de savant dans la pratique de la médecine. Deux de ses ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Ils ont trait à une longue polémique avec Leonhard Fuchs, le célèbre médecin et botaniste de Tubingue, et ne traitent guère que de questions théoriques qui n'ont plus actuellement d'intérêt. Une épître dédicatoire au cardinal de Tournon qui, lui-même, avait fait son éducation au couvent de Saint-Antoine, fixe à cette époque les premières relations de cette illustre famille avec les Monteux, qu'elle ne devait cesser de protéger dans la suite.

Lorsque Sébastien mourut postérieurement à 1537, son fils Jérôme touchait à l'apogée de sa réputation. Elève de l'Université de Montpellier, il y avait reçu le titre de docteur vers 1520, puis était venu s'établir à Saint-Antoine auprès de son père. Peu après il entreprit un voyage en Italie pour y compléter ses études, et revint de nouveau dans son pays.

En 1525 il se rend à Vienne pour soigner les pestiférés. A son tour il est comblé d'éloges par Symphorien Champier, qui souvent le fait appeler en consultation à Lyon, notamment auprès de ce même cardinal de Tournon dont il était le médecin ordinaire. C'est assez dire combien le praticien dauphinois était apprécié de ses confrères. Plusieurs ouvrages de médecine pratique, publiés dès cette époque, l'avaient fait connaître au loin, et l'illustre Jacques Sylvius, alors l'arbitre de la médecine en France, celui qui venait de ratifier par son suffrage les premiers succès d'Ambroise Paré, n'hésitait pas à qualifier Monteux des épithètes flatteuses de « toujours sage et de premier médecin. »

Après la mort de son père, Jérôme se décida à quitter momentanément le Dauphiné pour aller exercer la médecine à Lyon. Comme il s'était, durant sa pratique rurale, particulièrement occupé des accouchements, il fut mandé auprès de Claudine de Turenne, baronne de

---

(1) On admet généralement aujourd'hui que le feu Saint-Antoine n'était autre chose que l'empoisonnement chronique par le seigle ergoté, dont l'action toxique n'était pas connue, et qui souvent se trouvait en assez forte proportion dans les farines. Voir les travaux de l'abbé Teissier, de Jussieu, Paulet et Saillant dans les Mémoires de la Société royale de Médecine de Paris pour les années 1776 et 1777.